

Cette exposition vous propose de découvrir deux périodes du XXe siècle qui ont marqué le paysage architectural du Tarn-et-Garonne : les années 1930 et les 30 Glorieuses (1945-1975).

Présentation

Les inondations du Tarn, survenues en 1930, ont entraîné de sévères destructions dans le département. La reconstruction qui s'opère dans les années 30 modifie le paysage architectural des villes en mariant divers styles et en utilisant de nouveaux matériaux, proposant ainsi des constructions parfois insolites tant dans les villages qu'à la campagne. Plusieurs villages, mais surtout les villes de Moissac et de Montauban – les plus touchées par la crue - sont reconstruites.

C'est le développement de l'habitat collectif pour reloger les sinistrés, et d'une architecture publique avant-gardiste comme en témoignent les nouveaux marchés couverts, les halles, les écoles. La période de l'après-guerre jusqu'aux années 70 est celle des 30 glorieuses, ces trente années synonymes de prospérité économique et de croissance démographique de la France.

L'amélioration du niveau de vie des Français et les mutations de la société se traduisent en partie par la construction d'un habitat collectif (maisons groupées, tours), d'équipements scolaires et de loisirs. Au tournant des années 60, les politiques publiques favorisent le renouveau de la maison individuelle et donnent accès au rêve pavillonnaire pour de nombreuses familles françaises.

Architecture années 30 du Tarn-et-Garonne

Composition

- Comment résoudre la crise l'habitat ?
- 1930 : l'habitat individuel isolé
- 1930 : habitats regroupé et collectif
- 1930 : les nouveaux équipements
- 1930 : l'urbanisme
- L'architecture victime de l'urbanisme ?
- 1945-1975 : l'habitat individuelle
- 1945-1975 : l'habitat collectif
- 1945-1975 : équipements collectifs
- 1945-1975 : l'urbanisme

Descriptif technique

- 20 panneaux à poser
- 200 x 80 cm
- livré avec supports

Produits associés

- catalogue d'exposition

Réalisation

Exposition conçue et réalisée par les Archives départementales de Tarn-et-Garonne et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

?2011